



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



LE DUC GUILLAUME TRAVERSE LE COUESNON PRÈS DU MONT-ST-MICHEL

BULLETIN DU PELERINAGE

ET DE L'ARCHICONFRÉRIE

Le DUC GUILLAUME et HAROLD traversant le Couesnon près du Mont-Saint-Michel en 1065

(Tapisserie de Bayeux).

La Normandie fête cette année le 9ème Centenaire de la mort du plus prestigieux de ses ducs : GUILLAUME LE CONQUERANT. Rappelons qu'en 1065 il vint aux confins de la Bretagne et de la Normandie combattre le petit duc de Bretagne CONAN, qui s'était emparé de Saint-James.

Le duc accourut au secours de ses peuples et s'avança, accompagné d'Harold, vers Dol pour l'attaquer avec une forte armée. La chronique rapporte qu'ils chevauchaient côte à côte égayant la route par un entretien amical. Leur point d'appui à gauche était Pontorson dont le duc avait fait acheter le château. La fameuse tapisserie de Bayeux représente le passage du Couesnon par cette armée venant de Genêts ou de Vains et laissant à sa gauche Le Mont-Saint-Michel représenté par une sorte d'édifice religieux établi sur un plateau tangeant au sommet du cône rocheux. Cette représentation, si rudimentaire qu'elle soit, reflète bien l'impression que pouvait avoir laissée dans les souvenirs de son auteur la vision passagère de l'état des constructions à ce moment Guillaume s'efforça dès lors par tous les moyens possibles d'attacher Harold à son parti et l'arma lui-même chevalier. Mais de retour en Angleterre l'année suivante, celui-ci rompt les serments solennellement jurés au duc de Normandie pour la succession d'Edouard et s'empare du trône d'Angleterre. Guillaume, furieux, arme une flotte et traverse la Manche. Harold est vaincu et tué à la bataille d'Hastings qui livre le royaume à l'armée normande victorieuse (15 octobre 1066).



LE GÉRANT : LE DIRECTEUR DES ANNALES ANDRÉ YVER

50116 LE MONT-SAINT-MICHEL

Imp. LA GAZETTE 50800 - Tél. 33 49 1160+

N° INSCRIPTION C.P.P.A.P. 68 856



Les Annales du Mont Saint-Michel

SÉRÉNITÉ des ANGES

Que l'Eglise propose les anges à l'admiration et à l'imitation des fidèles, cela ne doit pas surprendre. Elle nous propose des exemples plus élevés encore : la Vierge, le Christ, homme-Dieu, et Dieu lui-même. Si un auteur nous a donné « l'Imitation du Christ », et un autre, « l'Imitation de la Vierge », un troisième n'avait-il pas le droit, au siècle dernier, de s'essayer à composer une « Imitation des anges » ?

Saint Thomas d'Aquin s'est d'ailleurs engagé lui-même dans cette voie, en arrêtant sa contemplation à deux traits des anges gardiens : leur sérénité imperturbable devant le mal physique et moral et la parfaite union chez eux de l'action et de la contemplation... La volonté de l'ange adhère totalement à celle de Dieu, rien au monde ne se produit qui ne soit accompli ou permis par la justice divine... Si Dieu tolère un mal, c'est toujours et uniquement pour en tirer un bien, à brève ou longue échéance... Des sombres abîmes de la misère humaine, la miséricorde de Dieu sait extraire des trésors insoupçonnés. Cela, les anges le savent... Dans le grain jeté en terre, il discerne déjà l'épi. L'ange participe à la science de Dieu qui, d'un seul regard embrasse toutes choses passées, présentes et futures.

En une page magnifique, digne de Saint Augustin, Pie XII met en parallèle les vues bornées des hommes et la science infinie de Dieu, à laquelle participent les anges : « Les hommes ne sont que des enfants devant Dieu, tous, même les plus profonds penseurs et les plus expérimentés conducteurs de peuples. Ils jugent les événements avec les courtes vues du temps qui passe et s'envole sans retour, tandis que Dieu les regarde des hauteurs et du centre immobile de l'éternité. Ils ont devant leurs yeux l'étroit panorama de quelques années ; Dieu a devant lui le panorama complet de tous les siècles. Ils pèsent les événements humains selon leurs causes prochaines et leurs effets immédiats ; Dieu les voit dans leurs causes reculées et les mesure dans leurs effets les plus lointains. Ils s'arrêtent

à démêler les responsabilités particulières de telle ou telle main ; Dieu voit dans son ensemble le concours compliqué et mystérieux des responsabilités, sa haute Providence n'excluant la liberté d'aucun choix humain, pas plus des mauvais que des bons. Ils voudraient la justice immédiate et se scandalisent devant l'éphémère puissance des ennemis de Dieu, les souffrances et les humiliations des bons ; mais le Père céleste qui, dans la lumière de son éternité, embrasse, pénètre et domine les vicissitudes des temps comme la sereine paix des siècles qui ne doivent pas finir. Dieu, bienheureuse Trinité, plein de compassion pour les faiblesses, les ignorances et les impatiences humaines, mais aimant trop les hommes pour se laisser détourner par leurs fautes mêmes des voies de la sagesse et de son amour, continue et continuera à faire lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, à faire tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes (Matth. 5,45) à guider leurs pas d'enfants avec fermeté et tendresse, leur demandant seulement de se laisser mener par lui et de faire crédit à la puissance et à la sagesse de son amour pour eux... ».

Converti et devenu fondateur d'un institut religieux, le capitaine Inigo de Loyola deviendra un familier des anges. Il exprimera le désir de trouver dans les membres de la Compagnie de Jésus la Charité, le zèle des âmes et la sérénité inaltérable des anges. Dans ses Exercices spirituels, Saint Ignace attire l'attention des retraitants sur les anges. Fidèles à leur Père, les Jésuites rendront vraiment populaire la dévotion aux anges.

Un autre géant spirituel du XVI^e siècle, Saint Jean de la Croix, propose, lui aussi, à l'imitation des âmes ferventes la sérénité des anges devant le mal, spécialement devant les péchés du prochain... L'ange, incomparablement mieux que l'homme, saisit la vérité de ce verset de l'Écriture Sainte : « Toutes choses tournent au bien de ceux qui aiment Dieu ». Tout, commente Saint Augustin, « même les péchés »... L'ange voit la fin...

Georges HUBER
« Mon ange marchera devant toi »



"LE MAL DANS L'HOMME ET DANS LE MONDE ET LE PLAN DIVIN DU SALUT"

Après les catéchèses sur Dieu Un et Trine, Créateur et Providence, Père et Seigneur de l'univers nous ouvrons une autre série de catéchèse sur Dieu Sauveur.

Là encore le point de référence fondamental est constitué par les symboles de la foi, par-dessus tous le plus ancien appelé le Symbole des Apôtres et aussi celui appelé Nicée-Constantinople. Ce sont les symboles les plus connus et les plus employés dans l'Église, spécialement dans les prières du chrétien pour le premier, et la liturgie pour le second.

Quant au contenu les deux textes ont une analogie caractéristique : le passage des articles qui parlent de Dieu père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles et celui qui nous parle du Christ. Le symbole apostolique est concis : « Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur qui fut conçu du Saint-Esprit est né de la Vierge Marie... ». Le symbole de Nicée-Constantinople développe notablement la profession de foi en la divinité du Christ, Fils de Dieu : né du Père avant tous les siècles, engendré, non créé, consubstantiel au Père, lequel — et voici le passage du mystère de l'Incarnation du Verbe — « pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu du ciel et s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie... et s'est fait homme ». Et à ce point, les deux symboles présentent les composantes du mystère pascal de Jésus-Christ et annoncent sa nouvelle venue pour le jugement.

Successivement les deux symboles professent la foi dans le Saint-Esprit. Il faut donc souligner que leur structure essentielle est trinitaire : Père - Fils - Esprit-Saint. En même temps, sont inscrits en eux les éléments notables de ce qui constitue l'action Ad extra de la Sainte Trinité : d'abord le mystère de la création (du Père Créateur) et ensuite des mystères de la Rédemption (du Fils Rédempteur) et de la sanctification (de l'Esprit Saint sanctificateur).

Voici pourquoi, en suivant les symboles, après le cycle des catéchèses concernant le mystère de la création, ou mieux, concernant Dieu comme Créateur de toutes choses, nous passons maintenant à un cycle de catéchèse qui regarde le mystère de la Rédemption ou mieux : Dieu comme Rédempteur de l'homme et du monde. Ce seront les catéchèses sur Jésus-Christ (la christologie) car l'œuvre de la Rédemption, même si elle appartient (comme l'œuvre de la création) à Dieu UN et TRINE, a été réalisée dans le temps par Jésus-Christ, Fils de Dieu qui s'est fait homme pour nous sauver.

Nous observons aussitôt que, dans ce domaine du mystère de la Rédemption, la christologie se place sur le terrain de l'anthropologie et de l'histoire. De fait, le Fils consubstantiel au Père, qui par œuvre de l'Esprit Saint se fait homme en naissant de la Vierge Marie, entre dans l'histoire de l'humanité dans le contexte de tout le cosmos créé. Il se fait homme pour nous et pour notre salut.

Le mystère de l'Incarnation est vu par les symboles en fonction de la Rédemption. Selon la Révélation et la foi de l'Eglise, il a donc un sens salvifique. Pour cette raison, les symboles, en plaçant le mystère de l'Incarnation salvifique dans le scénario de l'histoire, touchent la réalité du mal et, en premier lieu, celle du péché. En effet, salut signifie avant tout libération du mal, et en particulier libération du péché ; même si, de façon obvie, la portée du terme ne se réduit pas à cela, mais embrasse la richesse de la vie divine que le Christ a apportée à l'homme.

Selon la Révélation, le péché est le mal principal et fondamental, car en lui est contenu le refus de la volonté de Dieu, de la vérité et de la sainteté de Dieu, de sa paternelle bonté qui s'est révélée déjà dans l'œuvre de la création et, par-dessus tout, dans la création des êtres raisonnables et libres, faits à l'image et à la ressemblance du Créateur. Justement cette image et ressemblance est utilisée contre Dieu quand l'être raisonnable, avec sa propre et libre volonté, repousse la finalité de l'être et du vivre que Dieu a établi pour la créature. Dans le péché se trouve contenue une déformation particulièrement profonde du bien créé, spécialement dans un être qui comme l'homme, est à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Le mystère de la Rédemption est, dans sa racine même, uni de fait avec la réalité du péché de l'homme. C'est pourquoi, dans l'explication d'une catéchèse systématique, les articles du symbole, qui parlent de Jésus-Christ dans lequel et par lequel Dieu a opéré le salut, doivent affronter avant tout le thème du péché, cette réalité obscure, diffuse dans le monde créé par Dieu, qui est à la racine de tout le mal dans l'homme et on peut dire dans le créé. C'est seulement sur cette voie qu'il est possible de comprendre pleinement la signification du fait que, selon la Révélation, le Fils de Dieu s'est fait Homme... « pour nous les hommes et pour notre salut ». L'histoire du salut présuppose, de fait, l'existence du péché dans l'histoire de l'humanité créée par Dieu. Le salut dont parle la divine Révélation est avant tout la libération de ce mal qui est le péché. Ceci est la vérité centrale de la sotériologie chrétienne : propter nos homines et prosper nostram salutem descendit de cœlis.

En lui, nous devons observer que, en considération de la focalisation de la vérité sur le salut dans toute la Révélation divine et, en d'autres termes, en considération de la focalisation du mystère de la Rédemption, la vérité du péché entre aussi dans le noyau

central de la foi chrétienne. Oui, péché et rédemption sont des termes corrélatifs dans l'histoire du salut. Il faut donc réfléchir avant tout sur la vérité du péché pour pouvoir donner un sens juste à la vérité de la rédemption, opérée par Jésus-Christ, et que nous professons dans le Credo. On peut dire que la logique intérieure de la Révélation et de la foi exprimée dans les symboles nous imposent de nous occuper par-dessus tout du péché, au cours de cette catéchèse.

Nous avons été préparés à ce thème d'une certaine manière par les catéchèses sur la divine Providence. Tout ce qui est créé, Dieu le conserve et le dirige par sa Providence. Ainsi l'enseigne le premier Concile du Vatican qui cite le Livre de la Sagesse : « d'un bout du monde à l'autre, il étend avec force et dirige avec bonté toutes choses ». En affirmant ce soin universel des choses que Dieu conserve et conduit d'une main puissante et tendre de Père, ce Concile précise que la providence divine embrasse de façon particulière tout ce que les êtres raisonnables et libres introduisent dans l'œuvre de la création. Maintenant, on sait que ceci consiste dans les actes de leurs facultés qui peuvent être conformes ou contraires à la Volonté divine. Donc le péché...

Comme on le voit, la vérité sur la divine Providence nous permet aussi de voir le péché dans une perspective juste. Et c'est dans cette lumière que les symboles nous aident à le considérer.

En réalité — nous le disions à la fin de la catéchèse sur le péché — les symboles de foi touchent à peine ce thème. Mais ils nous suggèrent d'examiner le péché du point de vue du mystère de la Rédemption, (de la sotériologie). Alors nous pouvons aussitôt ajouter que si la vérité sur la création et encore plus sur la divine Providence nous permettent de nous approcher du problème du mal, et spécialement du péché, avec une clarté de vision et une précision de termes sur la base de l'infinie bonté de Dieu, la vérité sur la Rédemption nous fera confesser avec l'Apôtre : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé... ». Cela nous fera mieux découvrir la mystérieuse conciliation en Dieu, de la justice et de la miséricorde, qui sont les deux dimensions de cette bonté. Nous pouvons donc dire que la réalité du péché est devenue, à la lumière de la Rédemption, l'occasion d'une connaissance plus profonde du mystère de Dieu : de Dieu qui est Amour.

La foi se pose ainsi en un dialogue attentif avec les voix nombreuses de la philosophie, de la littérature, des grandes religions qui traitent peu des racines du mal et du péché et souvent soupirent vers une lumière de rédemption. C'est proprement sur ce terrain commun que la foi chrétienne entend porter en faveur de tous la vérité et la grâce de la Révélation divine.

JEAN PAUL II

ROBERT de TORIGNI (SUITE ET FIN)

Le roman de Guillaume de Saint-Pair

Le but poursuivi par Guillaume de Saint-Pair était, en effet, d'initier les saints voyageurs à l'histoire de l'abbaye :

« Les bonnes gens qui vont au Mont
Enquèrent mout et grand dreit ont,
Coment l'iglese fut fondée,
Prime crèue et estorée
Ceus qui cuident dire l'estoire
Que l'en demande, en mémoire
Ne l'ont pas bien, ains vont faillant
En plusieurs lieux et mesprenant...
Et fu ce fet et aligné
En temps Robert de Torigné
Par Guillaume de Saint Paer !
Jhesu Crist l'en woille paer !
Cest romans dire vreitement
De l'iglese le trovement,
Et puis des clerics com il i furent
Et des moines qui encor durent ».

Guillaume transcrivit ainsi, en langue romane, l'histoire du Mont-Saint-Michel. Trois parties composent son roman. La première suit une vieille chronique du X^e siècle, attribuée à l'un des chanoines de la collégiale de Saint Aubert, mais peut être écrite quelque temps seulement après l'arrivée des moines, en 966. Elle raconte la fondation du Mont par l'évêque d'Avranches ; la seconde s'inspire du récit des moines Gathon et Osmond, élaboré durant l'abbatit de Ranulphe, et explique comment les moines furent appelés à remplacer les chanoines ; enfin le récit des miracles et des légendes de la sainte montagne forme l'essentiel de la troisième partie : on le retrouve d'ailleurs en divers manuscrits de la bibliothèque d'Avranches. La part personnelle de Guillaume de Saint-Pair est donc, on le voit, assez réduite. Par ailleurs, son roman, certes plein de charme et de verve, mais aussi de naïveté, n'offre pas toujours un grand intérêt du point de vue historique ; « Guillaume ressemble à ses contemporains, Wace, Sanson de Montreuil, Geoffroy Guymar : ...c'est l'enfance placide, naïve, descriptive ».

L'œuvre littéraire de Robert de Torigni : Etude générale

Tandis que Guillaume de Saint-Pair composait son roman du Mont-Saint-Michel, l'abbé Robert de Torigni se consacrait, de son

côté, à de nombreux ouvrages historiques. La formation qu'il avait reçue au Bec ne le prédestinait pourtant pas à cette tâche. Il ne semble pas, en effet, comme le souligne par ailleurs Mlle Foreville, que la célèbre abbaye normande ait été un centre de travaux proprement historiques. Au XII^e siècle, c'est ailleurs que ceux-ci prennent leur essor à Jumièges avec le moine Guillaume, à l'abbaye d'Ouche avec Orderic Vital, à Cantorbéry avec Eadmer, etc...

Robert connaissait cependant la plupart de ces historiens qu'il entreprit d'imiter, voire même de continuer.

Vers 1139, en effet, alors qu'il était encore simple moine du Bec, il continua « l'Histoire des ducs de Normandie » de Guillaume de Jumièges. Il y ajouta ça et là, diverses notes et les compléta par un livre tout entier consacré au règne d'Henri 1^{er} Beauclerc. Robert fait allusion à cette entreprise dans la préface de sa Chronique où, parlant du roi Henri 1^{er}, il déclare : « l'histoire que j'ai faite de ce monarque nouvellement décédé et que j'ai ajoutée aux Gestes des ducs de Normandie me servira beaucoup pour l'ouvrage que j'entreprends ». Un peu plus loin, à l'année 1135, on trouve cette phrase : « Il (Henri 1^{er}) a fait bien d'autres œuvres de piété dont nous avons donné le dénombrement dans sa Vie ». Or, ce dénombrement se trouve dans le huitième livre de l'Histoire de Guillaume de Jumièges qui apparaît certainement ainsi comme l'œuvre de Robert de Torigni.

C'est au Bec également que, peu de temps avant 1150, Robert réussit à se procurer, par l'intermédiaire de l'évêque de Beauvais, l'une des plus vastes compilations historiques du Moyen Age : la Chronique de Sigebert de Gembloux ; publiée dans les premières années du XII^e siècle, celle-ci retraçait les grands événements du monde depuis la naissance d'Abraham jusqu'à l'année 1112. Sigebert s'était d'ailleurs souvent contenté de reproduire des chroniques antérieures : celle d'Eusèbe qui s'arrêtait en 328 après Jésus-Christ et celle de Saint Jérôme qui allait de 329 à 380 ; la sienne ne commençait vraiment qu'à cette date, se poursuivant jusqu'en 1112 en empruntant de nombreux articles à des auteurs plus anciens. Sigebert cependant n'avait presque pas parlé des anciens rois de Bretagne ni des souverains anglais ou anglo-normands. Robert aurait bien aimé suppléer à ce silence au sujet des premiers, mais cela l'aurait obligé à interpoler Eusèbe et Saint Jérôme, ce qu'il n'osa faire. Il se contenta seulement de transcrire, à la suite de sa préface, une lettre de Henri de Huntingdon à Warin dans laquelle l'archidiacre dénombreait les anciens rois bretons, depuis Brutus, « arrière-petit-fils d'Énée » jusqu'à Duvallon. Pour ce travail, Henri avait utilisé le livre des Antiquités bretonnes de Geoffroy de Monmouth que lui avait prêté Robert de Torigni. Ce dernier n'eut pas les mêmes scrupules envers la partie de la chronique due à Sigebert lui-même, il y inter-

cala des chapitres concernant la Normandie et l'Angleterre et y ajouta une continuation pour les temps qui s'étaient écoulés depuis l'avènement d'Henri 1er sur le trône d'Angleterre. C'est cette dernière qui constitue la Chronique de Robert de Torigni proprement dite, elle aussi s'inspire fortement d'ouvrages contemporains, l'histoire d'Angleterre de Henri de Huntingdon notamment pour les événements antérieurs à 1147. Robert ne cessa jamais de travailler à sa Chronique, de 1150 à 1186, la remaniant à plusieurs reprises. S'il faut en croire Léopold Delisle, il en aurait publié une première rédaction dès 1156-1157, une deuxième en 1167. Vers 1183, il envoya à l'abbé du Bec la copie d'un nouvel exemplaire qu'il avait achevé de réviser en 1182. C'est cette dernière édition qu'il présenta en 1184 au roi Henri II et qu'il devait continuer jusqu'en 1186.

Les autres ouvrages de Robert sont loin de présenter l'intérêt de sa Chronique. Son *Traité sur les Ordres monastiques et les abbayes normandes*, composé en 1154, décrit les origines des nouveaux ordres religieux institués à l'époque tels les Cisterciens ou les Chartreux, puis énumère les fondateurs et les abbés des monastères bénédictins de Normandie. Robert avait fait exécuter aussi une copie de l'*Histoire d'Henri de Huntingdon* ; au début et à la fin, il y plaça des catalogues des archevêques, évêques et abbés des diverses églises de France et d'Angleterre. C'est à lui également qu'il faut sans doute attribuer la portion des *Annales du Mont-Saint-Michel*, allant de 1135 à 1173, le *Cartulaire* de cette abbaye, ainsi que des passages de la *Rubrique Abrégée*. Il composa enfin des préfaces à divers ouvrages. Son prologue à un commentaire des *Épîtres de Saint Paul*, tiré des écrits de Saint Augustin, est le plus connu : Robert y montre que ce commentaire n'est pas de Bède, mais d'un prêtre de Tripolitaine du nom de Pierre. Pour mémoire, citons en dernier lieu le *Prologue à l'Histoire naturelle de Pline* et le *Catalogue des bibliothèques du Bec et du Mont-Saint-Michel* qui ont disparu, soit en totalité soit en partie.

CONCLUSION

Diplomate, architecte, historien, bon administrateur et excellent abbé, Robert de Torigni fait penser à celui qui fut presque son contemporain et dirigea l'abbaye de Saint-Denis de 1121 à 1151 : Suger.

Les deux hommes pourtant sont difficilement comparables tant la supériorité de Suger semble grande sur son collègue normand. Diplomate, Suger a été, en effet, revêtu des plus hautes fonctions et fut le conseiller très écouté de Louis VI avant d'être tuteur de Louis VII, puis régent du royaume de France quand ce dernier partit pour la croisade. Robert de Torigni, quant à lui, n'a eu que très rarement

à remplir des missions officielles. Architecte, Suger apparaît comme un précurseur. « Il fut — nous dit Emile Mâle — l'un de ces grands hommes qui font entrer l'art dans des voies nouvelles ; grâce à lui, Saint Denis a été, à partir de 1145, le foyer d'où un art rajeuni a rayonné sur la France et sur l'Europe ». Au moyen de techniques attardées, Robert de Torigni n'a jamais construit que des bâtiments dont il ne subsiste à peu près rien aujourd'hui. Quelle différence aussi entre les historiens : l'un, Suger « compose autour de la personne du roi l'histoire du royaume, ordonne et explique les faits... il sait camper les personnages dont il sonde l'esprit et le cœur... il nous intéresse à l'action... » ; l'autre, Robert, demeure un annaliste, banal, confus et fatigant.

Les deux hommes se rejoignent cependant par leur talent commun d'administrateur. Tous deux ont eu à faire face, lors de leur élévation au siège abbatial, à des situations difficiles, tous deux ont su réorganiser leur abbaye et lui rendre prospérité matérielle et ordre moral. C'est là, pensons-nous, le principal titre de gloire de Robert de Torigni. Après cinquante années de troubles et de discordes, ayant touché le fond de l'abîme de 1149 à 1154, l'abbaye du Mont-Saint-Michel retrouva, grâce à lui, le prestige qui fut le sien au XI^e siècle. Lorsque Robert mourut le 23 ou le 24 juin 1186, une page importante de l'histoire du Mont était tournée, et l'avenir promettait de beaux jours.

A. DUFIEF

dans le *Millénaire Monastique*
Tome I - Paris 1966

On pense ne pas savoir prier. C'est dans le fond sans importance, car Dieu entend nos soupirs, connaît nos silences. Le silence est le tout de la prière et Dieu nous parle dans un souffle de silence, il nous atteint dans cette part de solitude intérieure qu'aucun être humain ne peut combler.

Frère Roger, à Lyon, en mars, avec 3 000 jeunes.

ICONOGRAPHIE DE ST-MICHEL (suite de la page 42)

Par l'Abbé Marcel LELEGARD

Lorsqu'on ouvre la maquette du Mont-Saint-Michel conservée au Musée des Plans reliefs, on aperçoit l'intérieur de l'église abbatiale avec précisément le jubé tel qu'il se présentait en 1701. Il répond bien à la description qu'en donne Dom Thomas Le Roy en 1647, compte tenu évidemment de la modification qui accompagna le déplacement et la transformation en jubé ; la décoration avait été complétée en 1647 (1).

Dans l'introduction qu'il a rédigée pour le recueil de ses « Curieuses Recherches », Thomas le Roy donnait déjà une première description de ce retable. Nous y trouvons quelques détails qu'il n'a pas répétés ailleurs : « Ce magnifique autel de bois, sculpturé si délicatement, au-dessus du couronnement duquel la statue de St-Michel, en l'honneur duquel il est fondé et au souvenir duquel il est dédié, est posée avec 2 figures d'anges à ses côtés (2) et 2 autres figures, l'une du patriarche Saint Bencist et de sa sœur Sainte Scolastique, le tout de grand prix et fait de sculpture richement ornée, comme aussy un parfaitement beau crucifix, tout au haut, de même estoffe et enrichissement ».

Il nous paraît sage de reprendre intégralement la description à partir de ce que nos yeux peuvent voir aujourd'hui en ouvrant la maquette. Laissant de côté la somptueuse chaire au riche abat-voix, accrochée au troisième pilier du côté Sud (qui correspond au pilier englobé actuellement dans la façade du XVIII^e siècle), nous avons devant nous, isolant la dernière travée de la nef, une table de communion dont toute la partie centrale forme une avancée en hémicycle. La main courante, épaisse et large, en est supportée par de puissants balustres en forme d'urnes. Elle s'ouvre par deux barrières du même modèle.

Au-delà se trouve la porte du chœur. Son plein cintre est en partie dissimulé par une opulente guirlande de feuillages dorés et surmonté par une claire-voie de forme rectangulaire ornée de rinceaux de feuillages. Le tout s'encadre entre deux colonnes torsées dont les chapiteaux supportent un entablement. Celui-ci porte un fronton en forme de deux lourdes volutes couchées reliées par une puissante guirlande dorée, de fleurs et de fruits.

Cet ensemble est flanqué de deux retables secondaires, à colonnes torsées et fronton en segment de cercle, surmonté de piédestaux portant, celui du Nord la statue de Saint Benoît, celui du Sud celle de Sainte Scolastique. Les statues de Saint Maur et Saint Placide s'intercalaient entre les colonnes torsées de la porte du chœur et celles des retables latéraux qui portent, par ailleurs, les statues de Saint Jean-

Baptiste et Saint Joseph conduisant l'enfant Jésus. Saint Martin et Saint Aubert se répartissent sur les deux autels.

Au-dessus de l'entablement de la porte du chœur s'élève la niche contenant la statue de Saint Michel et qui forme en quelque sorte un troisième retable à elle-seule. La niche est en plein cintre, ornée à son sommet d'une tête de chérubin, elle s'encadre entre quatre colonnes torsées qui portent un fronton triangulaire, orné en son milieu (comme les deux frontons des retables latéraux) d'un blason.

Le sommet du fronton porte le grand crucifix encadré par la vierge et Saint Jean (reposant sur des piédestaux dans le prolongement des colonnes torsées). Thomas le Roy ne mentionne pas ces deux statues. N'auraient-elles été ajoutées qu'au moment de la transformation du retable en jubé ?

Mais l'élément essentiel de tout cet ensemble est la statue de Saint Michel. Elle pose un grave problème : est-ce encore la statue d'or décrite par Dom Thomas Le Roy en 1647 ? Il ne le semble pas.

En effet si la statue est dorée ce n'est plus une statue de type médiéval et en robe longue, mais une statue d'esprit baroque, les jambes nues à partir du genou. On doit donc se poser une question : lorsque Louis XIV envoya sa vaisselle d'or à la monnaie pour sauver ses finances, les Bénédictins du Mont-Saint-Michel auraient-ils, par civisme, sacrifié la statue d'or en la dépouillant de ses lames de métal précieux et en la remplaçant par une nouvelle image au goût du jour. On peut en tous cas se poser la question. Dom Thomas le Roy est le dernier qui en ait parlé et qui ait décrit « cet image de Saint Michel » comme « parfaitement beau, riche et bien fait » au milieu du XVII^e siècle.

Lorsque surviendra la Révolution toutes les pièces d'orfèvrerie, tous les métaux précieux seront portés au district d'Avranches. Nous en avons l'inventaire. Le Saint Michel d'or n'y figure pas, et pour cause : il était disparu depuis un siècle environ. On regrettera amèrement que l'âme de bois, qui était la véritable statue, n'ait pas été conservée, même dépouillée de son revêtement. Mais il est probable que les moines l'auront brûlée, comme un objet sacré, pour en éviter la profanation. puisqu'elle n'avait plus de raison d'être à leurs yeux, ayant perdu ce qui faisait sa splendeur.

Lorsque le 2 novembre 1789, l'Assemblée eut voté l'abolition des vœux monastiques et la suppression des abbayes, il est possible que des paroisses de la région soient venues, comme en d'autres monastères du diocèse, se partager le mobilier, mais les conjectures que nous pourrions faire à ce sujet risqueraient de nous entraîner trop loin pour trouver place ici.

Nous ne pourrions pas terminer cette étude sur l'iconographie de Saint Michel sans signaler un changement tout-à-fait notable dans

la figuration de l'Archange : jusqu'à la fin du XIV^e siècle et même au début du XV^e, il est représenté en robe, comparable à une aube, avec un manteau sur les épaules. L'artiste lui met simplement entre les mains deux armes : la lance et le bouclier.

A partir d'une époque qui semble coïncider avec la reprise des hostilités ou plutôt le siège du Mont, défendu par les cent dix-neuf chevaliers, en gros vers 1420-1434, on se met à figurer l'Archange revêtu d'une cuirasse de toutes pièces, comme s'il était lui-même le premier des chevaliers. Nous serions tentés de dire, *servatis servandis*, qu'il quitte l'état clérical pour l'état militaire. Divers vieux auteurs disent qu'en juin 1434 lors du siège où 20.000 Anglais donnèrent l'assaut on vit, dans les airs Saint Michel en chevalier « avec toute sa gendarmerie » prendre la tête des défenseurs du Mont pour repousser les assaillants et que c'est depuis lors qu'on le représente en armure de chevalier. Les figurations de Saint Michel en armure du XV^e siècle abondent aussi bien dans la statuaire, le vitrail, la peinture, les miniatures, mais il est une statue, remarquable entre toutes, que nous avons le devoir de mentionner ici : c'est celle qui fut donnée à la collégiale de Blainville par Jean d'Estouteville, cousin de Louis, le capitaine du Mont, et de Guillaume, le cardinal qui fut à la fois archevêque de Rouen et premier abbé commendataire du Mont-Saint-Michel. Ce Jean, chambellan de Charles VII, fut nommé par Louis XI Grand Maître des Arbalétriers. Il fut l'un des quinze premiers chevaliers de l'Ordre de Saint Michel fondé par ce roi le 1^{er} août 1469.

C'est par une charte du 5 janvier 1488 que Jean d'Estouteville fonda une collégiale de douze chanoines à Blainville (aujourd'hui Blainville - Crevon), dans le diocèse de Rouen.

La dédicace en fut faite par l'archevêque Robert de Croixmare soit le 29 septembre 1492 selon Dom Toussaint Duplessis, soit le 16 octobre 1491 selon la Gallia Christiana (T. XI). Il est plus que vraisemblable que la statue fut sculptée alors qu'on bâtissait l'église de telle sorte qu'elle put y figurer lors de son inauguration. C'est donc une œuvre qu'il faut situer entre 1488 et 1491.

En contemplant la reproduction de cette œuvre admirable, dont l'auteur n'est pas connu, on notera que l'Archange porte une couronne sommée d'une croix latine sur le front, qu'il combat non avec la lance mais avec l'épée (et c'est désormais cette arme qu'on lui verra brandir) que son bouclier est plutôt une targe de tournoi et que de la même main que l'écu il tient aussi une masse qui est plus un insigne de commandement qu'une arme ; enfin que, sur le manteau agrafé par-dessus son armure, il porte le collier de l'Ordre de Saint Michel créé vingt ans plus tôt par Louis XI ! ce qui entraîne cette plaisante singularité que l'archange-chevalier porte suspendue à son col sa propre effigie terrassant le démon, comme il est en

train de le faire « en grand ». Plutôt que d'emprunter cette statue pour l'exposer au Mont, souhaitons qu'on en fasse un moulage en matière solide et durable qui, sous une belle dorure à l'eau, pourra par la suite prendre place à l'entrée du chœur de l'église abbatiale.

Il n'est point possible d'arrêter là l'étude de l'iconographie de Saint Michel : elle a continué à évoluer au cours des temps. Le XVII^e siècle conserve à l'Archange son caractère militaire, mais il en modernise l'armure : désormais il est représenté non plus en chevalier médiéval, mais en général romain, avec une cuirasse qui lui moule le torse, une sorte de jupe qui s'arrête aux genoux et sur laquelle s'étaient les lanières de cuir que les Romains appelaient *loricae*, laissant apparaître une partie des jambes nues au-dessus des bottes « à l'antique ». Le plus beau spécimen de ces Saints Michel se trouve dans une église dont le patron était l'évêque d'Avranches.

Le siècle des lumières allait à son tour apporter un élément nouveau. Il ne pouvait manquer de remarquer un certain illogisme dans le fait qu'un Saint Michel transperçant un démon de sa lance est supposé le tuer. Ça serait trop simple et trop commode : le diable n'est pas un être mortel. Le XVIII^e siècle introduit donc un nouveau thème iconographique tiré de l'Apocalypse : Saint Michel enchaînant Satan. Nous en avons un bel exemple dans la Hague et un autre dans le Mortainais.

Une place à part, enfin, doit revenir à la statue de l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

Alors que l'Abbaye, pillée, dépouillée de tout, était transformée en maison de détention, dès le début du XIX^e siècle, au moment du Concordat, et même un peu avant, le culte catholique reprenait dans l'église Saint Pierre, et c'est là que pendant les deux premiers tiers du siècle s'est concentré le pèlerinage à l'archange Saint Michel. La statue qui servait de support à la dévotion des fidèles était une œuvre d'art populaire d'une saveur toute particulière. Non seulement le guerrier angélique porte une cuirasse « à la romaine » avec autour de la ceinture un décor de lambrequins qui ne sont point sans rappeler ceux qu'on voyait à la cantonnière des doubles rideaux des salons de l'époque, avec franges et glands mais il est coiffé d'un casque à la Pyrrhus, et de la dextre il empoigne vigoureusement un grand sabre digne des plus braves généraux de la Révolution et de l'Empire et il en tourne la pointe vers un diable qu'il foule sous ses bottes. Ce diable est d'un type exceptionnel : son arrière-train fait penser à celui d'un lourd cheval de trait mais muni d'une longue queue qui pourrait être celle de quelque félin exotique ; la tête est celle d'un homme hideux avec des cornes de bovidé. Grâce à l'histoire pittoresque du Mont-Saint-Michel par Maximilien Raoul parue en 1833, nous savons que cette statue fut sculptée au début du XIX^e S. par un détenu ; ce qui est très intéressant. Le même auteur nous apprend que « lorsque ce groupe fut placé dans l'église une vieille

Montoise revint après l'office et munie d'un bâton se mit en devoir de briser les cornes du démon. Par bonheur le sacristain étant survenu désarma la vieille et lui dit pour l'apaiser que l'archange ferait bien son affaire tout seul.

Le 20 octobre 1863 fut signé le décret impérial qui supprimait la maison de détention. Le 31 mars 1865 un bail de neuf ans donnait l'Abbaye en location à l'évêque de Coutances. Celui-ci, Mgr Jean-Pierre Bravard se mit à la tâche avec courage, débroya, nettoya les bâtiments, réorganisa le culte et les pèlerinages, installa cinq ou six religieux de Saint Edme de Pontigny pour desservir l'Abbaye. Il essaya d'acheter dans le Département des œuvres d'art pour meubler l'église abbatiale. C'est ainsi qu'arrivèrent au Mont la Vierge à l'Enfant de l'Abbaye de Hambye, et le retable d'albâtre aux scènes de la Passion de l'Abbaye de la Lucerne. Mais on n'avait pas trouvé de statue de Saint Michel.

Pendant la guerre de 1870, l'évêque avait promis d'élever à l'Archange un monument dans sa cathédrale si son diocèse était préservé de l'invasion prussienne. Il fut le seul des cinq départements normands à ne point la subir. Le 17 mars 1872 une statue d'argent sur âme de bois était inaugurée dans la cathédrale de Coutances. elle était inspirée, mutatis mutandis, du tableau fameux de Raphaël. Elle allait servir de modèle à celle, de plus grande taille, que l'évêque ferait placer l'année suivante, 1873, dans l'église abbatiale du Mont. En 1875, Mgr Bravard sollicitait du pape Pie IX (avec lequel il semble avoir entretenu de bonnes relations, bien qu'il ait refusé signer, au concile Vatican I, le dogme de l'infaillibilité pontificale) de décerner à la statue de Saint Michel au Mont « les honneurs du couronnement ». Le pape l'accorda lors de l'audience du 23 juin 1875. C'est le Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen et primat de Normandie qui accomplit cette cérémonie le 3 juillet 1877. Mgr Bravard n'était plus là : malade il avait donné sa démission le 13 novembre 1875, et il était mort le 13 août suivant.

En 1872, la restauration de l'Abbaye fut confiée au Service des Monuments Historiques. A partir de 1884, pour entreprendre la restauration de l'église haute, y compris la démolition du clocher, et la reconstruction des quatre piliers du transept depuis leurs fondations, il devint nécessaire de supprimer le culte dans la basilique abbatiale. Le 26 novembre 1893, la statue de Saint Michel et son autel d'argent, œuvre de Chertier, furent descendus à l'église paroissiale où le rez-de-chaussée du clocher fut aménagé en chapelle de pèlerinage. Même lorsque l'architecte en chef Pierre Pacquet eut achevé la restauration de l'église abbatiale en y plaçant un maître-autel neuf, orné de bas-reliefs en bronze de Bouchard, la statue d'argent demeura dans l'église Saint Pierre, Monsieur le Curé du Mont con-

tinuant d'y assurer la direction du pèlerinage. La présence de cette rutilante statue rendait superflue celle du Saint Michel en bois polychromé. On la porta au presbytère. La grande publication « La Normandie Monumentale et Pittoresque » en donne en 1896 une reproduction photographique dans le petit Musée des Annales. Comme elle leur paraissait encombrante, les Pères de Saint Edme, sans consulter personne, semble-t-il, en firent don à Madame de Verdière, habitant la Sarthe, qui passait pour l'une des généreuses donatrices qui avaient contribué au financement de la statue d'argent. En 1986, ses héritiers l'ayant vendue à un brocanteur, celui-ci la mit à l'encan à la salle des ventes de Morlaix. Nous devons saluer ici l'effort méritoire de la Commune du Mont-Saint-Michel qui s'en est portée acquéreur, récupérant ainsi un patrimoine d'art populaire local, intimement lié à la vie montoise du XIX^e siècle. Elle a trouvé place en la mairie de la ville : l'église paroissiale gardant définitivement la statue d'argent.

Fuisse un jour la réplique fidèle du Saint Michel donné vers 1490 par Jean d'Estouteville à la collégiale de Blainville trouver place à l'entrée du chœur de l'abbatiale du Mont : commencé par le cardinal Guillaume d'Estouteville, au milieu du siècle, c'est-à-dire quarante ans plus tôt, mais terminé seulement sous Jean de Lamps, avant 1523, une trentaine d'années plus tard, il cerne, entre ces deux dates extrêmes, celle où précisément la statue fut sculptée à la gloire de l'Archange.

(1) « Collocation de quatre figures de poteries ornées à l'autel neuf de S. Michel, qui coustent 790 livres l'an 1647.

L'an 1647, le 13^e jour d'avril, au jour du jeudy de la cène de Nostre-Seigneur, Mre Pierre Lourdel, sculpteur, ayant parachevé les figures qu'il avoit, il y avoit longtemps, commencées, le R.P. dom Dominique Huillard les luy fit mettre à place es niche et corniches de l'autel de S. Michel, situé en la nef de l'église de l'abbaye dudit Mont-St-Michel, lequel autel le R.P. prieur avoit fait bastir et construire comme j'ay dit cy-devant l'an 1644. Premièrement, fut mise à place la figure de l'ange gardien au milieu de l'autel en la place d'un tabernacle, laquelle revient, avec les figures de l'âme et du démon, doreure et fasson, 200 l. l. tem. de chascun costé, sur deux pedestails, les deux petites figures de S. Martin et S. Aubert, estimées ensemble 90 l. l. tem, les figures de S. Maur et S. Placide, de chascun costé peintes de couleur noire estimées ensemble la somme de 200 l. l. tem, pareillement de chascun costé les figures de S. Baptiste, tenant un agneau paschal, et de S. Joseph, conduisant le Petit Jésus, revenant ensemble avec leurs doreures et fassons à 300 l. l., somme totale de la valeur desdites figures mises audit autel cedit jour qui sont en sept niches 790 l. l., toutes lesquelles figures sont de potterie en terre cuite. Et le crucifix, S. Benoist et Ste Scolastique, les deux anges et le démon qui est sous les pieds de S. Michel, sont de bois. Je l'ay remarqué le 5^e jour de may 1647 ».

(2) Ces deux anges ne figurent plus sur le jubé reproduit dans la maquette de 1701. De même le groupe de l'ange gardien et de l'enfant, qui occupaient la place centrale dans le bas du retable et que Thomas le Roy mentionne en 1647, a dû être enlevé pour laisser la place à la porte du chœur. Ils ont dû se trouver reportés en quelque lieu honorable.

SAVEZ VOUS QUE :

— Le pèlerinage à pied à travers les Grèves de Genêts au Mont-St-Michel s'est déroulé le lundi 20 juillet. 700 pèlerins y ont pris part. Leur petit nombre est dû cette année à la pluie qui en ce matin du 20 tombait en abondance. Beaucoup de pèlerins gagnèrent le mont en voiture. Tous se retrouvèrent à la messe de 11 h. 30 à l'Eglise Abbatiale. Mgr l'Evêque présidait la messe. Le Père Phoenixen, archiprêtre d'Avranches assura l'homélie. Le thème de ce pèlerinage était une méditation sur l'année mariale.

Si les pèlerins furent moins nombreux, ils ne furent pas moins recueillis, même à l'heure Sainte à la Croix de Jérusalem, à 16 h. 30.

Cette heure sainte était animée par la Communauté : « Réjouis-Toi » de Coutances.

Du 12 au 20 juillet, une dizaine de membres de cette communauté ont accueilli pèlerins et touristes au sanctuaire de Saint Michel. Cette expérience d'accueil fut un succès.

Les Fêtes de St-Michel

— *LES FETES DE SAINT MICHEL* auront lieu le *dimanche 27 septembre* : à 11 h. 30 messe pontificale avec Mgr l'Evêque ; homélie de Mgr Duval, archevêque de Rouen, primat de Normandie. Après-midi : vêpres à 15 h. 30. Comme de coutume la chorale de St-André d'Avranches assurera les chants.

Le 29 septembre : à l'église paroissiale, sanctuaire de Saint Michel depuis 1886, messes à 9 h. 1/2 et 11 h. Homélie de M. l'abbé Ganné, curé-doyen de Pontorson.

— le 4 octobre, la statue de St-Michel quittera les ateliers de St-Rémy-de-Chevreuse dans les Yvelines et reprendra place pour une quinzaine de jours dans l'exposition « L'Archange - La Flèche » installée dans le cellier. Exposition fort bien présentée et qui vaut une visite. Le 16 octobre, jour de la dédicace de Saint Michel au Mont Tombe, Mgr Wicquart, évêque de Coutances et Avranches viendra à l'église Saint Pierre célébrer dans l'après-midi une messe, qui sera suivie de la bénédiction de la statue restaurée de l'Archange et exposée dans le cellier. En 1897 cette statue n'avait pas été bénite : c'était l'époque où la basilique était fermée au Culte et l'époque des lois contre les Congrégations religieuses. Les Pères de Saint-Edme, responsables du pèlerinage avaient dû quitter l'abbaye en 1886, après 21 ans de présence dans les logis abbatiaux où Mgr Bravard les avait installés. Ils partirent en exil en 1901.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

- Abonnement ordinaire : 40,00 F.
- Abonnement de soutien : 50,00 F.
- Etranger : 50,00 F.

Pour faciliter notre travail joindre la bande du dernier bulletin et en tout cas rappeler sur le talon des chèques et mandats le but du versement.

● A toute commande joindre dans la même enveloppe le titre de paiement. — Merci !

● **Les abonnements sont à renouveler en début d'année** par chèque bancaire ou chèque postal 4.42 C. Rennes à l'ordre de M. le Directeur des Annales.

● Les Annales ne seront plus envoyées à ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement au cours de 1985-1986.

HONORAIRES DES MESSES :

Une messe : 55 F.

Neuvaine de messes : 550 F.

Trentain grégorien : 1.900 F.

(30 messes consécutives pour un défunt)

HORAIRES DES MESSES AU MONT :

Sanctuaire de St-Michel : en semaine 9 heures
samedi 19 heures
dimanche 11 heures

Abbaye : tous les jours à 12 heures.

VIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL

CONSECRATIONS D'ENFANTS :

Depuis le 26 juin 1987 ont été consacrés à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel :

— 23 enfants d'Afrique :

— et Héleine MARTOT, Bergues — Michaël TESTUD, St-Etienne-de-Fontbellon — Julien, Laetitia HENRIET, Grand-Quevilly — Lucie ALLIBERT, Privas — Geneviève, Marie Hélène TETU, Christian, Sylvain, Gabriel HAMANN, Schwarwald — Julien NOGUIER, Nice — Jérôme, Mariline, Eric BOUGOT, Pléchatel — Frédéric, Emilie ETIENNE, Herblay — Cédric, Cindy CHAMBON, Clermont-Ferrand — Thomas POPELER, Montigny le Tilleul.

ARCHICONFRERIE DE ST-MICHEL :

Depuis la même date 90 adultes se sont fait inscrire sur les listes de l'ARCHICONFRERIE, qui est une pieuse union de Chrétiens qui dans la dévotion à St-Michel prient chaque mois du 15 au 23 (neuvaine de prières) les uns pour les autres et aux intentions recommandées au sanctuaire de Saint Michel.

Une messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions, aux intentions des pèlerins de la semaine et pour les associés défunts.

ADIEUX A NOS CHERS DEFUNTS :

Mme Marie DESCHAMPS, Villers-Cotterets — Mme CHAPRON, Saint-Nazaire — Mme THOMIN, La Haye-Pesnel.
« QUE SAINT MICHEL LES INTRODUISE DANS LA PAIX ET LA LUMIERE DE DIEU ».
